



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-deuxième session

Malabo (Guinée équatoriale), 11-14 avril 2022

### Incidences de la covid-19 sur les systèmes agroalimentaires en Afrique: priorités stratégiques à l'appui d'un redressement sous le signe de l'inclusion et de la résilience

#### Résumé

La récession économique et les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire dues à la pandémie de covid-19 ont des conséquences négatives sur la situation au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique subsaharienne. Alors que les pays africains et le reste du monde fermaient leurs frontières et adoptaient des mesures de confinement et de distanciation sociale, l'insécurité alimentaire a été aggravée par la perturbation des chaînes d'approvisionnement alimentaire, qui a privé plusieurs millions de personnes de leurs moyens de subsistance.

Bien que la reprise économique mondiale se poursuive alors même que la pandémie connaît un nouveau rebond, la reprise économique de l'Afrique subsaharienne reste timide et fragile, dans la mesure où la lenteur de la vaccination dans la région la rend vulnérable aux nouvelles souches de coronavirus, ce qui nuit à ses résultats économiques.

Globalement, la production agricole s'est révélée plutôt résiliente aux contrecoups de la pandémie de covid-19. En revanche, la pandémie nuit aux moyens de subsistance reposant sur l'élevage, et les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ont aussi été durement touchés. De même, les mesures prises pour endiguer la pandémie ont eu un effet paralysant sur les activités de vente et de production pratiquées par les petites et moyennes entreprises (PME) dans les systèmes alimentaires.

La constante augmentation des prix des denrées alimentaires enregistrée ces deux dernières années fait peser de nouvelles menaces pour la sécurité alimentaire, comme l'augmentation des prix intérieurs des aliments, en particulier dans les pays largement tributaires des importations d'aliments. Avant la pandémie, les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition en Afrique subsaharienne étaient déjà élevés, et la pandémie de covid-19 a exacerbé les vulnérabilités existantes. Les niveaux d'insécurité alimentaire chronique et aiguë ont fortement progressé entre 2019 et 2020. Il faut prendre des mesures de politique générale concrètes à court, moyen et long termes en vue de faciliter la reprise et de mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients en Afrique subsaharienne, conformément au nexus action humanitaire-développement-paix (nexus HDP).

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

**Questions portées à l'attention de la Conférence régionale**

La Conférence régionale est invitée à:

- reconnaître que la détérioration de la sécurité alimentaire et la persistance de la malnutrition en Afrique subsaharienne ont été exacerbées par les effets de la pandémie de covid-19; et
- donner des orientations sur les pratiques optimales, les innovations et l'expérience acquise afin de contribuer à une reprise inclusive et résiliente dans les pays africains.

*Pour toute question concernant le contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

## I. Introduction

1. La pandémie de covid-19, les mesures prises pour l'endiguer ou en atténuer les effets et la récession économique découlant de cette crise sanitaire continuent d'avoir de graves répercussions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en Afrique. Cette catastrophe compromet gravement les efforts visant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à éradiquer la faim et risque de réduire à néant les modestes avancées obtenues sur la voie des objectifs de développement durable (ODD) et de ceux de la Déclaration de Malabo et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.
2. On ne connaît pas encore toute la portée ni tous les impacts de cette maladie. Cependant, les conséquences sanitaires directes de la pandémie de covid-19 et les différentes mesures de lutte contre sa propagation ont perturbé les activités économiques et les activités de subsistance dans le secteur des services et d'autres secteurs tels que le tourisme, les transports, les exportations et importations de marchandises, les marchés et les chaînes de valeur des produits de base. D'après des estimations du Fonds monétaire international (FMI) récentes (juillet 2021) et datant d'avant la pandémie de covid-19 (octobre 2019), la pandémie pourrait avoir entraîné une baisse de 5,5 points de pourcentage du taux de croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne en 2020. D'après la Banque mondiale, le ralentissement économique de 2020 serait «la plus grave récession qu'ait connue l'économie mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale» et «la plus forte contraction jamais enregistrée» en Afrique subsaharienne. Les petits États insulaires en développement (PEID) ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie de covid-19 du fait que leurs économies sont tributaires du tourisme.
3. Bien que la reprise économique mondiale se poursuive alors même que la pandémie refait surface, des divergences persistent entre les économies, avec des différences marquées en termes d'accès aux vaccins et d'appui stratégique. La reprise économique de l'Afrique subsaharienne reste fragile et hésitante, dans la mesure où la lenteur de la vaccination dans la région la rend vulnérable aux nouvelles souches de coronavirus, ce qui nuit à ses résultats économiques. Si elle se poursuit au rythme actuel, le continent mettra plus longtemps que d'autres régions à ramener son secteur productif à la situation d'avant la pandémie. D'après la Banque mondiale, les dégâts économiques dus à la pandémie devraient se ressentir encore longtemps.
4. En collaboration avec ses partenaires à l'échelle nationale, régionale et internationale, la FAO a agi rapidement en vue d'aider les pays à prendre des mesures décisives de lutte contre la covid-19. Le Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 de la FAO a permis aux donateurs de tirer parti du pouvoir fédérateur, des données en temps réel, des systèmes d'alerte rapide et de l'expertise technique de la FAO pour faire en sorte que l'aide soit apportée au bon moment dans les zones où elle est le plus nécessaire. Il a favorisé la mobilisation d'investissements initiaux pour mener une action souple et coordonnée au niveau mondial qui vise à assurer la mise à disposition d'aliments nutritifs pour tous, à la fois pendant et après la pandémie. Dans la région Afrique, la FAO a collaboré avec la Commission de l'Union Africaine et d'autres partenaires clés afin d'organiser des réunions et des dialogues de haut niveau permettant de définir des mesures et des solutions concrètes de lutte contre la pandémie. La FAO a mis au point des directives et a appuyé la mise en œuvre, sur place, au niveau national, d'évaluations des répercussions de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires et a publié des notes d'orientation et d'autres supports de connaissances à l'appui de l'analyse décisionnelle, des investissements et de la programmation des interventions. La FAO a récemment publié un rapport de synthèse sur les effets de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB5911FR>.

## Impact sur la production végétale, l'élevage et la pêche

5. Les mesures restrictives mises en place pour endiguer la pandémie de covid-19 continuent d'avoir des effets, directs et indirects, sur l'utilisation opportune des terres, de la main-d'œuvre et d'autres facteurs de production essentiels tels que les semences, les engrais et les services de transport et de transformation, jusqu'à nuire à la quantité et à la qualité des récoltes en général. Si l'on examine le calendrier des cultures, on constate que les mesures perturbatrices mises en place au début de la pandémie de covid-19 (de mars à juin 2020) pour endiguer celle-ci ont coïncidé avec certaines activités agricoles, en particulier dans les sous-régions de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. La campagne agricole venait de commencer, et les activités principales ont été perturbées.
6. D'après les estimations de la FAO concernant la production de céréales, neuf des 24 grands pays producteurs (mentionnés dans le rapport de la FAO) ont enregistré une réduction de la production de céréales en 2020 par rapport à 2019. En 2021, douze pays ont vécu la même chose (par rapport à 2020) en raison de conséquences négatives dues à différents facteurs de production essentiels. Les pays dont la production a baissé en 2020 sont principalement des pays du nord et du centre de l'Afrique; en 2021, ce sont des pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest qui ont été le plus touchés. En 2020, les pays des sous-régions d'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont enregistré de légères hausses de la production céréalière totale par rapport aux niveaux de 2019 et à la moyenne des cinq années précédentes. La sous-région de l'Afrique australe a enregistré une forte croissance grâce aux conditions pluviométriques favorables de ces deux dernières années.
7. L'élevage représente une source de revenus, d'économies et de production alimentaire importante pour les éleveurs pastoraux et les agropasteurs sur tout le continent. La durabilité des moyens de subsistance pastoraux est confrontée à de nombreux défis, dont des conditions météorologiques défavorables dues au changement climatique, la pire invasion de criquets pèlerins qu'ait connue la Corne de l'Afrique en 25 ans, l'instabilité des conditions de sécurité et des conflits, les régimes fonciers précaires et les maladies animales. D'après plusieurs études, les effets néfastes de la pandémie de covid-19 ont de graves conséquences pour les populations vivant de l'élevage dans tout le continent. Des données récentes indiquent également que les biens des femmes, y compris les petits animaux, font partie des premiers à être vendus lorsque les ménages peinent à conserver leurs moyens de subsistance.
8. D'après des études sur le terrain, les ménages possédaient moins d'animaux en 2020 à la suite de la vente en catastrophe d'animaux et d'autres mécanismes de survie néfastes. L'accès des producteurs aux marchés, aux aliments pour animaux, au pâturage, à l'eau, aux services vétérinaires et à d'autres intrants était limité, tandis que les prix des médicaments et des aliments pour animaux ont augmenté. En Afrique de l'Est, les exportations de bétail ont fortement baissé après juin 2020 en raison de la fermeture des frontières de l'Arabie Saoudite aux voyageurs internationaux souhaitant participer au pèlerinage de La Mecque, ce qui a réduit la demande de viande d'ovin, de caprin et de bovin de la part des restaurants. Les éleveurs n'ont pas pu vendre d'animaux sur les marchés en raison des fermetures et de l'augmentation des coûts de transport liés à la pandémie de covid-19. La production de lait, les coûts de transport et l'accès général aux intrants essentiels ont tous été mis à mal, principalement à cause de la pandémie.
9. D'après les données disponibles, les mesures de lutte contre la covid-19, telles que la réduction de la capacité des flottes de navires et la fermeture partielle des quais et des restaurants, ont pesé sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans certains pays africains producteurs de poisson, entraînant une perte de revenus pour les pêcheurs et les autres personnes tributaires du secteur halieutique. Les conséquences négatives de la pandémie ont ainsi particulièrement pesé sur les femmes travaillant dans le secteur de la transformation et de la commercialisation des produits de la pêche artisanale, les petites et moyennes entreprises (PME) et le secteur non structuré<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB5911FR>.

## Conséquences pour les petites et moyennes entreprises du secteur de la transformation des aliments

10. Les mesures restrictives adoptées en vue d'endiguer la pandémie de covid-19 ont perturbé les chaînes d'approvisionnement en Afrique, y compris les PME des secteurs de la transformation des aliments et des produits agricoles. D'après une étude menée conjointement par la FAO et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur les PME de transformation agroalimentaire en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Kenya, à Madagascar, au Nigéria et en Zambie, les mesures prises pour endiguer la pandémie de covid-19 ont eu un effet paralysant sur les activités de vente et de production pratiquées par les PME dans les systèmes alimentaires. Les restrictions liées à la covid-19 ont pesé sur les ventes des entreprises ainsi que sur leur capacité d'achat d'intrants et d'autres ingrédients essentiels à la transformation agroalimentaire. Confrontées au double choc de l'offre et de la demande, les PME d'Afrique subsaharienne ont été contraintes de réorganiser leurs méthodes de fonctionnement et de gestion, notamment en fermant des points de vente ou des établissements, en cessant ou diminuant temporairement les activités et, en parallèle, en réduisant le nombre d'employés. La réduction des activités a ainsi entraîné une augmentation du chômage dans le secteur de la transformation des aliments.
11. Les PME en Somalie ont eu des difficultés financières dues aux retombées de la diaspora des populations touchées, qui représentaient la principale source de financement du secteur de la transformation de produits agricoles.
12. De plus, les travailleurs du secteur informel, en particulier les femmes, qu'ils soient indépendants ou salariés, ont souffert de manière disproportionnée de baisses de revenus et de pertes d'emploi, ce qui a entraîné une augmentation de la pauvreté extrême et la détérioration de la sécurité alimentaire.

## Conséquence pour les prix des aliments de base

13. D'après les résultats d'études menées par la Division des urgences et de la résilience de la FAO auprès des ménages agricoles dans les pays africains sélectionnés, une part importante d'agriculteurs ont rencontré des difficultés inhabituelles lors de la vente de produits agricoles dans tout le continent, y compris au Niger, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Somalie et au Zimbabwe.
14. Les prix alimentaires se sont envolés dans toute l'Afrique à la suite des achats de panique déclenchés par l'annonce des mesures de confinement liées à la covid-19. D'après les indices des prix à la consommation et les taux d'inflation des denrées alimentaires et de l'ensemble des produits, la pandémie de covid-19 a fait grimper les prix des aliments dans beaucoup de pays et la dépréciation de la monnaie nationale a rendu les intrants agricoles et alimentaires importés plus chers, ce qui a également contribué à une inflation soutenue des prix des aliments. En Afrique de l'Ouest, par exemple, l'indice des prix à la consommation des denrées alimentaires a augmenté de 14,4 pour cent en 2020 en raison de la pandémie de covid-19<sup>3</sup>. Les difficultés macroéconomiques, l'insécurité persistante et les inquiétudes concernant l'offre ont contribué à l'augmentation des prix des aliments dans plusieurs pays et réduit l'accès des franges les plus pauvres de la population aux denrées alimentaires.
15. Après avoir augmenté, les prix se sont stabilisés sur plusieurs marchés grâce à la levée progressive des restrictions, à la réduction de la demande liée à d'importantes baisses du pouvoir d'achat et des revenus et à l'amélioration des approvisionnements intérieurs liée au début des périodes de récoltes dans certaines régions. Les gouvernements ont également mis en place des mesures telles que le contrôle des prix et des interventions sur les prix des produits de base afin de limiter les effets des perturbations éventuelles des chaînes d'approvisionnement et des prix des denrées alimentaires.
16. La constante augmentation des prix des denrées alimentaires enregistrée ces deux dernières années fait peser de nouvelles menaces pour la sécurité alimentaire dans les pays africains, comme l'augmentation des prix intérieurs des aliments, en particulier lorsque la dépendance vis-à-vis des

---

<sup>3</sup> FAO 2021. *General and food consumer price indices and inflation rates*. FAOSTAT Analytical Brief Series n° 21. Rome. <https://www.fao.org/3/cb4770en/cb4770en.pdf>.

importations d'aliments est forte, comme c'est le cas dans de nombreux pays à faible revenu et sans littoral et dans de nombreux petits États insulaires en développement. L'augmentation des prix des intrants agricoles, y compris des engrais, viendra aggraver la situation, qui est déjà précaire.

### Impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition

17. D'après le récent rapport de la FAO sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (2021), le nombre de personnes sous-alimentées en Afrique a augmenté de plus de 44 millions par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 264,2 millions en 2020. La prévalence de la sous-alimentation a continué d'augmenter jusqu'à atteindre 24,1 pour cent en 2020, contre 20,6 pour cent en 2019. En plus des 323,2 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave en Afrique subsaharienne, 401,2 millions sont victimes d'insécurité alimentaire modérée.
18. De même, l'Afrique reste le continent le plus touché par des crises alimentaires en 2020; il compte en effet 97,9 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit 24,9 millions de plus qu'en 2019. La faim et la sous-alimentation sont principalement dues à l'accumulation de plusieurs chocs, comme les conflits, l'insécurité, les phénomènes climatiques extrêmes exacerbés par le changement climatique, les fluctuations et chocs économiques, les maladies des végétaux et des animaux ou les criquets pèlerins, et sont aujourd'hui aggravées par les conséquences socio-économiques de la pandémie de covid-19, qui pèsent sur des moyens de subsistance agricole et des systèmes de production de nourriture déjà vulnérables. En Afrique subsaharienne, plus de 875 millions de personnes, résidant principalement dans des zones rurales, n'ont pas les moyens financiers de se procurer une alimentation saine. Cela se traduit par des taux élevés d'insécurité alimentaire et des carences fréquentes en micronutriments, et le fait que le surpoids et l'obésité deviennent des problèmes sanitaires importants dans de nombreux pays. En 2020, l'émaciation touchait 45,4 millions d'enfants de moins de cinq ans (6,7 pour cent), dont près d'un quart en Afrique subsaharienne. Trente pour cent des enfants africains souffrent d'un retard de croissance. C'est en Afrique que le coût d'une alimentation saine a le plus augmenté entre 2017 et 2019 (12,9 pour cent).
19. Le rapport de la FAO intitulé *Access to food in 2020 – Results of twenty national surveys using the Food Insecurity Experience Scale (FIES)* [Accès à l'alimentation en 2020 – Résultats de vingt études nationales menées en ayant recours à l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (FIES)] présente des données factuelles indiquant que la pandémie de covid-19 a exacerbé les difficultés d'accès aux aliments. Bien que l'augmentation de l'insécurité alimentaire entre 2019 et 2020 ait été relativement modeste, l'étude a permis de constater une augmentation statistiquement significative de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, par exemple en Afrique du Sud, au Mozambique, en Sierra Leone et au Zimbabwe, et de l'insécurité alimentaire grave, par exemple au Burkina Faso, en Éthiopie, au Niger et au Nigéria<sup>4</sup>.
20. En 2020 et 2021, les conflits ont continué d'entraîner des déplacements et de priver les populations de leurs moyens de subsistance, la dévalorisation de la monnaie et l'augmentation des prix des aliments ont limité l'accès aux aliments et les risques naturels, comme les inondations, les périodes sèches et les criquets pèlerins, ont menacé la disponibilité et la production de denrées alimentaires.
21. La récession économique à laquelle est confrontée la région a entraîné une croissance négative du PIB, des pertes d'emplois, l'augmentation de la pauvreté et la diminution des transferts de fonds, ce qui a entraîné pour de nombreux ménages une perte de revenus et une restriction des moyens d'existence et limité leur pouvoir d'achat et leur capacité d'accéder à la nourriture. L'augmentation des prix des aliments a rendu la nourriture moins accessible pour beaucoup de personnes.
22. De nombreux ménages ont commencé à consommer des produits «inférieurs» pour économiser pendant la pandémie de covid-19 et des denrées moins périssables (mais qui peuvent être des produits davantage transformés ou moins nutritifs) et à rogner sur la quantité, la qualité et la diversité

<sup>4</sup> Boero, V., Cafiero, C., Gheri, F., Kepple, A.W., Rosero Moncayo, J., et Viviani, S. 2021. *Access to food in 2020. Results of twenty national surveys using the Food Insecurity Experience Scale (FIES)*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb5623en>.

de leur alimentation. Il est avéré que les femmes ont une probabilité plus forte d'être sous-alimentées que les autres membres du foyer lorsque la nourriture vient à manquer. De fait, les données indiquent que l'écart entre les femmes et les hommes au regard de la prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est encore creusé du fait de la pandémie. À mesure que la vulnérabilité et le dénuement se sont aggravés, les réseaux sociaux informels et traditionnels ont reculé, ce qui a nui encore davantage à la situation liée aux mesures de lutte contre la covid-19.

23. D'après plusieurs évaluations menées sur le terrain en Afrique, les groupes vulnérables, y compris les petits agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les migrants, les populations urbaines pauvres, les travailleurs du secteur non structuré, les personnes et communautés déplacées et les femmes et les jeunes de ces groupes, ont été durement touchés par les mesures visant à endiguer la pandémie de covid-19.
24. Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre des secteurs du tourisme, de la restauration, de la transformation du poisson et des échanges transfrontaliers. Les mesures de lutte contre la covid-19 ont pesé de manière disproportionnée sur les femmes, principalement en raison de leur sur-représentation dans le secteur de l'emploi non structuré et dans certains des secteurs les plus touchés.
25. Pour faciliter la reprise et mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients en Afrique, conformément au nexus action humanitaire-développement-paix (nexus HDP), les pays doivent mettre en œuvre des mesures concrètes, notamment:
  - a) Des mesures à court terme visant à continuer de répondre aux besoins immédiats et d'assurer les moyens de subsistance des populations vulnérables vivant de l'agriculture et de la production alimentaire, tout en s'attaquant aux causes profondes des risques et vulnérabilités, notamment en mettant en place des régimes de protection sociale, en améliorant le fonctionnement des marchés et chaînes d'approvisionnement alimentaires locaux et régionaux et en aidant les petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs à augmenter leur productivité et leur production grâce au recours à des technologies, des intrants, des pratiques et des approches appropriées.
  - b) Des mesures à moyen et à long terme visant à renforcer la résilience et la durabilité des systèmes agroalimentaires, notamment en continuant de recueillir et d'analyser des données pour mieux comprendre les risques, à aider à la gouvernance relative aux risques et à la prise de décisions lors de la mise en œuvre de mesures de prévention et d'anticipation, à être mieux préparés à contribuer aux interventions et aux mesures de redressement destinées aux systèmes agroalimentaires, à adopter des mesures de réduction des vulnérabilités, à renforcer les marchés intérieurs et à promouvoir les échanges intrarégionaux de produits agroalimentaires.
  - c) Il est essentiel de soutenir le dynamisme du secteur privé pour créer des entreprises et des emplois de qualité nécessaires à une reprise inclusive et durable après la pandémie et d'autres chocs et tensions accumulés, en particulier pour les PME les plus touchées par la pandémie de covid-19. De même, l'accélération de l'innovation et de la transformation numérique en Afrique est essentielle au programme de relance et de croissance du continent.
  - d) Les dépenses publiques consacrées à l'alimentation et l'agriculture restent faibles en Afrique subsaharienne, malgré les engagements pris dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et de la Déclaration de Malabo en vue de leur augmentation. Par ailleurs, les contraintes budgétaires sont nombreuses et la concurrence est forte entre les secteurs s'agissant d'obtenir des ressources budgétaires, lesquelles sont limitées. Cependant, il n'est pas possible de transformer les systèmes agroalimentaires sans renforcer les mécanismes de financement ni augmenter les investissements. Cela est essentiel.

## II. Résultats escomptés

26. La table ronde ministérielle est l'occasion de dresser un bilan des effets de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires en Afrique et de montrer comment la détérioration de la sécurité alimentaire dans la région, principalement à cause des effets combinés de la variabilité du climat, des phénomènes climatiques extrêmes et des ralentissements et fléchissements économiques, a été exacerbée par la pandémie de covid-19.
27. Les participants partageront leur expérience et recenseront les pratiques optimales, les innovations et les enseignements à tirer afin de contribuer à une reprise inclusive et résiliente dans les pays africains. La table ronde mettra en avant les mesures prometteuses et les interventions en matière d'investissement pouvant contribuer à une reprise inclusive afin d'aider à reconstruire des systèmes agroalimentaires plus efficaces, résilients et inclusifs.
28. Elle contribuera également aux activités de sensibilisation et de programmation des responsables politiques et autres décideurs chargés de concevoir et mettre en œuvre des mesures et programmes de lutte et de relèvement pour faire face à la pandémie de covid-19, et des investissements à cette fin en Afrique.

## III. Organisation de la table ronde

29. Elle prendra la forme d'une conférence-débat animée par un modérateur. Une présentation donnée par la FAO servira de toile de fond aux débats interactifs entre les Membres et les partenaires. Les participants partageront leur expérience et recenseront les pratiques optimales, les innovations et les enseignements à tirer afin de contribuer à une reprise inclusive et résiliente.

### Questions qui pourraient orienter les débats:

- a. Quelles ont été les répercussions particulières de la pandémie de covid-19 sur les systèmes agroalimentaires du continent?
- b. À quelles difficultés particulières les pays et les groupes (PEID, pays en développement sans littoral, pays en crise, PME, décideurs, organisations d'agriculteurs, femmes, etc.) et les autres groupes vulnérables les plus touchés sont-ils confrontés?
- c. Quels exemples de pratiques optimales et de solutions donnent les pays pour renforcer les systèmes agroalimentaires?
- d. Quelles mesures clés et priorités d'investissement faut-il privilégier pour une reprise inclusive et résiliente?

### Ordre du jour et participants

30. Le public visé comprend les pays Membres, la Commission de l'Union Africaine, les communautés économiques régionales, les institutions financières internationales, les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement, ainsi que les acteurs nationaux et régionaux contribuant aux efforts de redressement en Afrique et à leur coordination.



---

5 minutes	Accueil et introduction	Modérateur
15 minutes	Présentation principale	FAO
30 minutes	Interventions	Commissaire de l'UA, ministres, représentants de l'UE, d'institutions des Nations Unies, d'institutions financières internationales et d'organisations de la société civile
30 minutes	Partage d'expérience sur les pratiques optimales et les solutions des pays Membres pour mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients et inclusifs	Débat dirigé
10 minutes	Récapitulatif, allocution de clôture	Modérateur